

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 12/04/2007

Dès le 22 avril...

Les 22 avril et 6 mai, les Français choisiront un ou une présidente de la République mais surtout ils se prononceront pour un certain type de société.

En 1995 et 2002, ils ont été privés de ce débat. La première fois, parce que Jacques Chirac, le temps d'une campagne, s'était fait passer pour un candidat de gauche. Le temps de la campagne, il ne cessait de dénoncer la fracture sociale et, une fois élu, il désigna comme premier Ministre... Alain Juppé.

La seconde, parce que la gauche avait été éliminée dès le premier tour et que les Français ont voté contre l'extrême droite.

Cette année, seul le vote en faveur de Ségolène Royal dès le premier tour donnera la possibilité aux Français de choisir entre les deux modèles qui leur sont proposés : l'un, libéral et sécuritaire, incarné

par Nicolas Sarkozy et François Bayrou, et l'autre, solidaire et social, incarné par Ségolène Royal.

Le clivage est bien net, contrairement à ce que tente de faire croire le candidat de l'UDF. "Je le connais bien car nos circonscriptions sont mitoyennes", a rappelé Jean Glavany, en réunion publique, à Lesneven le 2 avril. "Depuis qu'il fait de la politique, il a toujours été à droite, dans l'opposition comme dans la majorité. Il a même été ministre de Balladur et de Juppé". L'ancien ministre de l'Agriculture reconnaît que tout homme politique a le droit de changer, à condition de l'expliquer. "Mais en 2004, à l'occasion des élections régionales en Aquitaine, lorsque la liste UDF est arrivée en troisième position derrière celles du PS et de l'UMP, François Bayrou ne s'est pas désisté, il a fusionné sa liste avec celle du ministre UMP Xavier Darcos !".

La démocratie implique que les électeurs puissent effectuer un

SUITE PAGE 2

Logement : une urgence sociale

Le logement est en crise : la profonde inadéquation entre l'offre et la demande exclut de fait, de l'accès à un logement, une population nombreuse et croissante. Aujourd'hui, 1,4 million de personnes sont inscrites sur des listes d'attente.

C'est devenu l'une des principales causes de la vie chère : en 5 ans, les loyers ont augmenté de 25 %. Les prix au m² de 82 % pour l'accession à la propriété. En 1984, ce poste représentait 14 % du budget des ménages. Aujourd'hui, il atteint 25 % !

En 18 mois, le paysage législatif et réglementaire a profondément évolué et c'est pour en faire le point et présenter les propositions de Ségolène Royal que Thierry Repentin (Sénateur de la Savoie, Membre du Conseil

national de l'habitat, porte-parole socialiste sur le Logement) est intervenu à Landerneau, mercredi 28 mars, pour un grand rendez-vous socialiste et républicain du



Thierry Repentin

Logement organisé par l'UESR. Spécialistes du sujet, Gilbert Monfort (Vice-président du Conseil général en charge du Logement social) et Jean-Pierre Caroff (Président de la Fédération Nationale des Offices d'HLM) ont également apporté un éclairage pertinent sur le bilan de la droite dans ce domaine.

Depuis 2002, les gouvernements UMP ont choisi la non-intervention publique. La loi "Engagement national pour le logement" (13 juillet 2006) assouplit

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Il nous fait frémir.

Sans doute sommes-nous nombreux à ne pas être abonnés à Philosophie Magazine et à n'avoir pas lu le dialogue des contraires, Sarkozy et Onfray. Le résultat est épouvantable, tristement insupportable pour ceux qui chérissent la philosophie, pour tous ceux qui estiment la politique. Le candidat de l'UMP n'y va pas avec le dos de la cuillère lorsqu'il s'agit d'évoquer l'homosexualité, la pédophilie ou encore le suicide. Tous ces comportements – et d'autres doivent manquer à sa démonstration – seraient, selon Sarkozy, issus de notre hérédité, contenus dans nos gènes. Ce que, bien entendu, la science conteste de toute son autorité. Le candidat déjà très à droite emboîte maintenant le pas des eugénistes. Soit le délire est proche soit la course aux voix extrêmes ne supporte aucun détail.

Dès le 22 avril... (suite)

La victoire de la gauche passe par le vote en faveur de Ségolène Royal dès le 22 avril.

••• choix clair : les élus sortants défendent leur bilan et leurs concurrents proposent des alternatives. Or, cette campagne présidentielle se déroule comme s'il n'y avait pas de sortant. Comme si personne n'était comptable du bilan calamiteux des derniers gouvernements. Élu depuis 1995, Jacques Chirac quitte la scène politique sans rendre compte de son action. Et Nicolas Sarkozy, ministre de Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin, président de l'UMP, parti majoritaire, ne porterait aucune responsabilité.

On comprend que personne ne veuille spontanément endosser le bilan Jacques Chirac. Mais alors, le candidat de l'UMP doit expliquer pourquoi, tous les mercredis pendant 5 ans, il s'est assis à la même table que lui sans porter la moindre critique ou se démarquer.



Chantal Guittet et Marie-Noëlle Lienemann

Cette clarification ne pourra venir qu'au second tour au moment où la candidate de gauche et le représentant de la droite se trouveront enfin face à face. Là, les masques tomberont et enfin les Français pourront trancher. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : quel modèle de société voulons-nous ?

Lors des élections présidentielles américaines, il était de bon ton de mettre démocrates et républicains sur le même plan. Il n'y aurait pas eu de différences entre Al Gore et George Bush. Ceux qui ont défendu de telles thèses doivent maintenant s'en mordre les doigts, 4 ans après le début de l'occupation de l'Irak.

Nier le clivage droite/gauche est malhonnête. Et, surtout, cela revient toujours à favoriser la droite. Les électeurs devront en avoir conscience le 22 avril et les exemples ne manquent pas.

La question sociale est au cœur du pacte présidentiel de Ségolène Royal. Elle s'engage à organiser une conférence salariale annuelle pour relancer le pouvoir d'achat, à lutter contre la précarité en faisant du CDI la norme pour tous. A l'inverse, le candidat

de l'UMP souhaite un contrat unique basé sur le CNE et propose de travailler plus pour gagner plus. Comme si les salariés pouvaient décider d'effectuer ou non des heures supplémentaires !

L'Europe. Que veulent les Français ? Un mini traité, pour une mini Europe, ratifié par le parlement comme le propose Nicolas Sarkozy ? Une sorte de règlement intérieur ? Ou alors une vraie négociation avec nos partenaires, soumise aux électeurs par référendum, comme le propose Ségolène Royal ? *"Nous avons une vraie ambition pour l'Europe"*, a rappelé François Hollande, le 26 mars à Brest.

Dans le domaine agricole, le candidat de l'UMP a d'emblée annoncé la couleur : *"Je mettrais mes pas dans ceux de Jacques Chirac"*, a-t-il déclaré. Donc, on ne touche à rien, on laisse les gros producteurs écraser les autres et on s'arc-boute sur la PAC. Au contraire, Ségolène Royal veut promouvoir une agriculture responsable, respectueuse de l'environnement.

Qui peut croire aux promesses de Nicolas Sarkozy en matière de logement ? *"Tous propriétaires"*, est son leitmotiv. *"Mais c'est totalement irréaliste"*, s'est exclamé Marie-Noëlle Lienemann, à Landivisiau le 4 avril. D'ailleurs aucun pays comparable à la France n'a choisi cette voie.

Pour casser la spirale infernale de l'augmentation du coût du logement, le pacte présidentiel propose de mettre en place un *"bouclier logement"*. Le coût des loyers ne devant pas dépasser 25 % des revenus des ménages modestes. En outre, la construction de 120 000 logements sociaux sera engagée.

Le vote des Français, le 22 avril, sera déterminant pour l'avenir du pays. Un pays présidé par Ségolène Royal ne ressemblera pas à un pays présidé par Nicolas Sarkozy. Là où la candidate socialiste veut promouvoir une France plus juste, le candidat de l'UMP propose la France du chacun pour soi.



Jean Glavany

Logement : une urgence sociale (suite)



Les élus socialistes et républicains, à Mescoat le 28 avril

••• les conditions d'application de l'article 55 de la loi SRU et introduit des outils d'intervention (municipale ou intercommunale) facultatifs. La loi instituant le droit au logement opposable (5 mars 2007) se résume en une déclaration d'intention.

En l'état actuel des choses, les circuits de subvention et les montages de financement (*"de Robien"* et *"Borloo"*) aboutissent à ce que 2/3 des fonds publics aillent aux bailleurs privés ! Ce dévoiement tient à la nature même de la politique nationale du logement. Une juste combinaison de la

La sécurité logement tout au long de la vie

politique nationale et de la politique locale doit au contraire concentrer l'effort collectif vers une politique publique efficace et porteuse de solidarité. C'est dans ce sens que vont les engagements du Pacte présidentiel de Ségolène Royal.

D'abord, avec la construction de 120 000 logements sociaux par an, assortie d'un renforcement des pénalités pour les communes qui n'appliquent pas la loi SRU, voire la possibilité pour l'État de se substituer à elles afin de faire appliquer la loi.

Ensuite, grâce à des mesures pour la construction de logements pour les plus défavorisés, applicables à tous les bailleurs de logements, y compris les bailleurs privés aidés par les collectivités. La revalorisation de l'APL (aide personnalisée au logement) et la mise en place d'un *"bouclier logement"* pour les ménages aux revenus modestes permettront que l'effort consacré au loyer n'excède pas 25 % de leurs budgets.

Les logements inoccupés depuis plus de deux ans seront surtaxés et les communes pourront procéder à des acquisitions réquisitions

Enfin, l'accession à la propriété sera encouragée notamment grâce à l'extension des prêts à taux zéro qui pourront représenter jusqu'à 20 % du prix du logement.

Les socialistes dans les bureaux de vote

Les 22 avril et 6 mai, les socialistes seront présents dans les 657 bureaux de vote des 283 communes du Finistère.

Pour aider les nouveaux adhérents qui accompliront cette tâche pour la première fois et pour rafraîchir la mémoire des plus chevronnés, la fédération du Finistère du Parti Socialiste a réédité le *Mémento de l'assesseur* : 65 réponses aux questions le plus souvent posées par les assesseurs.

Peut-on voter sans carte d'électeur ? Est-il possible de voter après 18 heures ? Quand peut-on considérer qu'un bulletin est nul ? Toutes les réponses sont dans le mémento.

Les socialistes seront présents dans les bureaux de vote parce qu'ils connaissent le prix de la démocratie et savent qu'il faut donner un peu de son temps les dimanches de scrutins. *"Ils sont dévoués au bon fonctionnement de la démocratie"*, note Jean-Jacques Urvoas, dans l'édition de l'édition 2007 du *Mémento de l'assesseur*.

Mais ils le seront aussi pour défendre les intérêts de leur candidate. A chaque scru-



Les socialistes sont dévoués au bon fonctionnement de la démocratie

tin, les adhérents du PS, en particulier dans le nord du département, sont obligés de faire preuve de la plus grande fermeté vis-à-vis de certains maires pour être présents dans les bureaux de vote. *"Pourtant, les assesseurs, au nombre de 4, sont désignés par les candidats"*, a rappelé le Premier secrétaire fédéral, le 6 avril, devant le conseil fédéral.

Le président du bureau de vote est choisi parmi les élus de la commune et, s'il y a plus de bureaux que d'élus, parmi les citoyens. Mais les assesseurs désignés par les candidats sont, de droit, membres du bureau.

Les assesseurs peuvent se procurer le mémento auprès de leur secrétaire de section.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Les deux piliers de l'électorat socialiste

Avec
Henri Rey

Les presses de Sciences Po viennent de publier l'Atlas électoral : qui vote quoi ? où, comment ? Dans cet ouvrage collectif, Henri Rey a étudié l'électorat socialiste dans un article intitulé "volatilité et inconstance".

Cap Finistère : Peut-on dresser un portrait robot type de l'électeur socialiste ?

Henri Rey : Non. Il existe autant d'électorats socialistes qu'il y a d'élections voire de tours d'élections.

Cependant, on peut définir quelques caractéristiques. Le PS a construit sa force sur deux piliers : les catégories populaires qui le rejoignaient au cours des années 70 et 80 en même temps qu'elles quittaient le PC. Ce phé-

nomène a pris fin avec les législatives de 1993. Depuis cette date on assiste à une succession de soutien et de défection sur fond de démobilité.

Les classes moyennes et une partie des cadres supérieurs, surtout dans le public, constituent le second pilier de l'électorat socialiste. S'il parvient à conjuguer ces deux forces, il peut gagner. Si l'un des deux le quitte, la sanction est prévisible.

On peut ajouter que, jusqu'en 1988, l'électorat PS était plus féminin mais, en 1995 et 2002, le vote des femmes s'est équilibré. En 1995 et 2002, les jeunes ont plutôt voté à droite. La reconquête de cet électorat, en particulier des 18-24 ans, est un enjeu important pour Ségolène Royal.

Cap Finistère : Vous insistez sur les fortes variations du vote socialiste pouvant passer de 19 à 25 % en

quelques années. Cela signifie que après l'échec de 2002, le score de 2007 sera bon ?

Henri Rey : En réalité, depuis 1981, on constate que le parti au pouvoir est sanctionné par les électeurs. On verra cette année si Sarkozy parvient à faire oublier qu'il appartenait au gouvernement sortant. Mais c'est plus subtil.

On ne peut interpréter l'échec du candidat socialiste de 2002 du seul point de vue de l'alternance automatique. Il y avait d'abord des facteurs sociologiques, la multiplication des candidatures à gauche, etc. Cependant, on peut penser que le score de Ségolène Royal sera nettement supérieur à celui de Lionel Jospin.

Cap Finistère : La faiblesse de la gauche non socialiste est-elle un handicap pour la candidate du PS ?

Henri Rey : Oui et non. Cela peut contribuer au renforcement de son score du premier tour mais il est vrai que la question des réserves de voix au second est posée.

Rendez-vous

13 avril

A 20 h 30, réunion de présentation du pacte présidentiel de Ségolène Royal par François Marc, salle de la Mairie à La Roche Maurice.

15 avril

Tous Ségolène ! Rallye de découverte de la 1^{ère} circonscription. Ouvert à tous.

16 avril

A 20 h 30, réunion publique sur le thème "Développement durable, changement climatique, transition énergétique : dépasser la crise", animée par Claude Saunier, sénateur des Côtes d'Armor, à la bibliothèque municipale de Châteaulin. Organisée par Yolande Boyer et Richard Ferrand.

17 avril

A 20 h 30, meeting avec Pierre Maille, François Marc et Chantal Guittet, salle de l'Alizé à Guipavas.

20 avril

A minuit, fin de la campagne officielle.

23 avril

A 18 h 30, Conseil fédéral, au local du PS, à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

Election du 22 avril

La fédération tiendra une permanence juridique tout au long de la journée du 22 avril. Les assesseurs pourront demander conseil, de 8 h à 18 h, au 06 62 48 13 01.

Blog de campagne

Vous pouvez retrouver les événements de la campagne pour Ségolène Royal dans le Finistère (interviews, extraits des meetings et de réunions publiques) sur le blog <http://socialistes2007.typepad.fr/>.

Ce blog sera figé dès le vendredi 20 avril, mais redeviendra actif dans la soirée du 22 avril.

Le 18 avril, à 20 h 30, tous les blogueurs socialistes du Finistère sont invités à se retrouver au siège de la Fédération à Quimper.

Charité bien ordonnée...

"Charité bien ordonnée commence par soi-même". François Bayrou refuse d'assumer son positionnement à droite et veut faire croire qu'en cas, très improbable, de victoire à la présidentielle, il pourra obtenir une majorité à l'Assemblée.

Avant de vouloir débaucher dans les autres camps, le candidat de l'UDF ferait mieux de remettre un peu d'ordre dans son propre parti.

En effet, l'UDF n'a pour l'instant désigné que 6 candidats sur 8 dans le Finistère. A Brest-centre, la foire d'empoigne bat son plein. La presse locale révélait, le 5 avril, que 3 candidats étaient sur les rangs. Mais, le lendemain, une quatrième faisait savoir qu'il fallait aussi compter sur elle. Le président départemental de l'UDF l'aurait "oubliée" !

Dans la circonscription de Landerneau/Landivisiau, ils ne sont que deux à prétendre porter les couleurs de l'UDF.

Avant de prétendre donner des leçons, les partisans de François Bayrou seraient bien inspirés de balayer devant leur porte...

"Maintenant" 200 mots pour changer la France

Marie-Françoise Colombani, éditorialiste à *Elle*, a longuement rencontré Ségolène Royal. De ces questions politiques et personnelles est sorti "*Maintenant*", aux éditions Hachette Littérature.

Ségolène Royal y répond sans tabou à toutes les questions qui concernent son pacte présidentiel.

Un ouvrage précieux à se procurer rapidement et à offrir.

Annonces légales & judiciaires

Michel PETERS, Avocat
Siège social : 20, quai Commandant Malbert - 29200 BREST
Tél. 02.98.80.02.64
Fax : 02.98.43.18.46

CESSION D'OFFICINE DE PHARMACIE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 3 avril 2007, enregistré à la Recette des Impôts de Brest Ponant, le 3 avril 2007 (Bord. 2007/408 - Case n° 17), Madame Yvonne FEREC, demeurant à Plougastel-Daoulas (29470) 4, rue de la Fontaine Blanche, a cédé à la société SELARL PHARMACIE DE WESPORT, Société d'Exercice libéral au capital de 200 000 €, ayant son siège social à Plougastel-Daoulas (29470) 19, rue de Wesport, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BREST sous le n° 495 181 919, un fonds de commerce d'officine de pharmacie exploité à Plougastel-Daoulas (29470) 19, rue de Wesport, sous l'enseigne "PHARMACIE DE WESPORT" et pour lequel Madame Yvonne FEREC est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BREST sous le n° 330 379 306, moyennant le prix de UN MILLION

QUATRE CENT SOIXANTE MILLE EUROS (1 460 000 €). L'entrée en jouissance a été fixée au 2 avril 2007.

Les oppositions seront reçues au Cabinet de Maître Mîche PETERS, 20, quai Commandant Malbert à BREST (29200).

Pour unique insertion

SCI DE L'IMPASSE F. MISTRAL Société civile au capital de 1 500 €

4, impasse Frédéric Mistral
29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
349 585 463 RCS MORLAIX

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} mars 2007, le siège social a été transféré du 4, impasse Frédéric Mistral, 29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS au 38, rue Émile Zola, 29200 BREST à compter du même jour.

La société fera l'objet d'une nouvelle inscription au Greffe du Tribunal de commerce de Brest.

Pour avis, la Gérance

"LA CAMARGUE"
S.A.R.L. au capital de 8 000 €
Siège social : 72, rue Amiral Troude
29200 BREST
RCS BREST 477 904 056

Aux termes d'une décision en date du 21 mars 2007, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Pour avis, le Gérant

Olivier BARIOU
Membre de la Société Civile Professionnelle "Antoine DESMIERS de LIGOUYER, Olivier BARIOU et Marie-Laure BOUTHORS-DESMIERS de LIGOUYER" titulaire d'un office notarial
Siège social : 24, route de Quimper
BP 33 - 29460 DAOULAS

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier BARIOU, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Antoine DESMIERS de LIGOUYER, Olivier BARIOU et Marie-Laure BOUTHORS-DESMIERS de LIGOUYER, Notaires Associés", titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DAOULAS (Finistère), 24, route de Quimper, le 29 mars 2007, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté en cas de décès à l'époux survivant, par M. Norbert Ulysse GARCIN, né à LIOUX (84), le 22/02/1940, et Mme Yvette Françoise Jeanne LE LANN, son épouse, née à ROSNOEN (29), le 18/04/1941, demeurant à HANVEC (29460), 8, chemin de Quistillic, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de BREST (29200), le 19 août 1966.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial ci-dessus dénommé où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.